Bulletin mensuel : (4 juin 1888)

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **9 (1888)**

Heft 6

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-133358

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

BULLETIN MENSUEL (*4 juin 1888* [1]).

M. Grant Allen, littérateur anglais, qui a passé l'hiver en **Algérie,** a communiqué à ses compatriotes ses impressions sur cette colonie française, dans des pages où il s'efforce de leur faire comprendre l'importance de l'œuvre accomplie par la France, pour la civilisation, sur l'ancienne côte de Barbarie. Ne pouvant les reproduire toutes, nous nous bornons à ce qui suit : « Tout observateur impartial, » dit-il, « des merveilleux résultats obtenus par un demi-siècle d'occupation française au nord de l'Afrique, sera obligé de convenir que cette occupation est le plus grand des bienfaits pour le continent noir, et que la civilisation implantée à Alger rayonne déjà et s'infiltre rapidement même au delà du désert. Or, il importe de considérer que les Français ont eu ici à lutter, non seulement contre les difficultés résultant de la nature du sol, mais contre une race hostile, contre une religion farouche, et contre une civilisation, inférieure sans doute, mais qui avait poussé de profondes racines. Et pourtant, en dépit de ces obstacles, ils ont réussi ; si bien réussi, qu'à Alger, au milieu des palmiers et des aloès, des mosquées et des Arabes, des rues maures et des mendiants orientaux, le voyageur se prend à tout instant à oublier qu'il n'est pas en France, tant la vie est douce et commode ; et c'est en sursaut qu'il revient à la réalité, pour se dire qu'il est en Afrique. »

En vue du développement de la culture de la **ramie** en Algérie, dont nous parlions dans un précédent numéro (p. 117-122), le ministre de l'agriculture, se basant sur le fait que ce développement est intimement lié avec la solution du problème de la décortication pratique et économique de cette plante, a institué un concours international d'appareils et de procédés industriels propres à cette décortication, qui aura lieu à Paris le 15 août 1888. Des prix seront accordés aux meilleures machines propres à décortiquer la ramie en vert ou à l'état sec, mues par des moteurs à vapeur ou par un manège, ainsi qu'aux procédés les meilleurs et les plus économiques pour transformer les lanières de ramie en filasse. Les expériences pratiques se feront à la ferme de l'Institut

[1] Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

agronomique près de Paris, où des tiges de ramie seront mises à la disposition du jury. Les exposants seront tenus de faire fonctionner leurs machines pendant un temps déterminé par le jury. Immédiatement après ses opérations, le jury adressera au ministre de l'agriculture un rapport détaillé sur les essais effectués et sur les résultats du concours.

Les *Missions d'Afrique* nous apportent, sur **Biskra,** des informations qui font prévoir pour cette localité un développement de population beaucoup plus considérable que les six mille habitants qu'elle compte aujourd'hui; elle le devra à son climat et à ses eaux. « Il est impossible,» dit le journal susmentionné, « de se faire une idée exacte du charme qu'offre pendant l'hiver le climat de cette oasis, du moins dans le jour. La moyenne de température à l'ombre, vers midi, pendant les mois les plus froids de nos contrées d'Europe, c'est-à-dire en janvier et février, varie de 16 à 20 degrés. La nuit c'est autre chose; les nuits sont froides, même très froides quand le ciel n'est pas couvert; cela tient à l'intense rayonnement nocturne causé par la pureté extrême de l'air. Les Arabes allument du feu, la nuit, en plein air ; les Européens font du feu dans leurs maisons dont presque toutes les chambres ont des cheminées. Ce qui n'est pas moins précieux pour Biskra ce sont ses eaux minérales. Les Romains en connaissaient déjà l'efficacité. La belle piscine construite par eux se voit encore au-dessous de la source principale, qui sort en bouillonnant à une température de 48° au milieu du bassin principal. Elle coule de là dans quatre bassins inférieurs où les indigènes n'ont jamais cessé de venir se baigner en grand nombre, et, fait bon à noter, ils guérissent leurs rhumatismes dans des conditions très peu favorables. Il n'y a en effet autour de la piscine aucune habitation quelconque, ni d'autre réduit qu'un café maure. Ceux qui viennent pour des cures campent en plein air, ou, tout au plus, sous des tentes en poil de chameau. Mais actuellement on prépare un établissement de bains à l'européenne, avec hôtels convenables destinés à recevoir les baigneurs. Ce sera une station balnéaire d'hiver excellente, sous un soleil et un ciel incomparables, dans un air sec et fortifiant, l'air du désert, qui est déjà à lui seul, en certains cas, un curatif; enfin, avec des eaux d'une efficacité certaine. La route d'El-Kantara à Biskra va être remplacée par le chemin de fer qui, au mois d'octobre prochain, déposera les voyageurs au milieu même de l'oasis. Avec le train-éclair de Paris à Marseille, les bateaux rapides de la Compagnie transatlantique entre Marseille et Philippeville, le chemin de fer ininterrompu entre Philippeville et Biskra, on peut calculer qu'en cinquante heures environ

on pourra échanger le climat de Paris contre celui du Sahara, les brouillards de la Seine contre le ciel du désert. »

Le succès du **Concours agricole** qui vient d'avoir lieu à **Tunis** témoigne des grands progrès accomplis dans la régence depuis la proclamation du protectorat français. Il a attiré une grande affluence de visiteurs venus de France, d'Algérie et de l'intérieur de la Tunisie. Il comprenait de grands ruminants, des chevaux, des moutons, des chameaux, des animaux de basse-cour; plus de 700 instruments et machines agricoles; une quantité considérable d'objets et produits divers de l'industrie indigène se rattachant à l'agriculture et au commerce; des huiles de toutes qualités de provenance tunisienne; des vins d'Algérie et de Tunisie, des plans de caves et celliers; des mémoires nombreux sur la culture de l'olivier, et sur les procédés de fabrication de l'huile, sur l'aménagement des celliers et la fabrication du vin. — Une exposition scolaire y était jointe, résumant les efforts des écoles françaises de la régence et présentant des spécimens des écoles algériennes. Il y avait aussi une exposition des beaux-arts renfermant environ 200 tableaux, aquarelles, dessins ou sculptures d'un ensemble remarquable. Lors de la distribution des récompenses, le résident français a annoncé que le gouvernement tunisien, voulant favoriser l'agriculture et le commerce, avait décidé de supprimer les taxes perçues sur les huiles étrangères à leur entrée en Tunisie, ainsi que les droits sur le bétail importé. Cette dernière mesure favorisera surtout le développement de la race ovine et le commerce des laines.

La *Deutsche Rundschau für Geographie und Statistik* a publié un extrait d'une lettre du professeur **Virchow,** datée de Louksor du 25 mars. Nous la reproduisons ici : « A mon arrivée à Alexandrie, le 22 février, M. Schliemann me reçut au bateau et me demanda, vu la saison déjà avancée, de remonter le Nil sans délai pour visiter la **haute Égypte.** Après un très court séjour au Caire nous en partîmes avec la malle égyptienne ; déjà le 28 nous atteignions Assouan, et le lendemain nous pouvions nous rembarquer à Challal, en amont de la première cataracte. Dès lors notre voyage eut un caractère plus ou moins belliqueux. Les Ababdé du sud, sous la conduite des derviches, avaient pris quelques bateaux chargés de dourrha, coupé le télégraphe, emmené un employé, tué sa femme et pillé plusieurs villages. Nous navigâmes sous forte escorte militaire, et avec de nombreux transports d'argent et de vivres pour les troupes de Wadi-Halfa. Le surlendemain nous fûmes réellement attaqués, mais le tir de nos soldats noirs fut excellent ; ils

tuèrent le chef des rebelles et blessèrent un certain nombre de ceux-ci. Enfin une canonnière vint à notre secours ; elle canonna le vieux fort en terre dans lequel les derviches s'étaient établis. Le lendemain, nous quittâmes le bateau près de Ballany, village berbère, près du grand temple d'Abou-Simbel, qui nous occupa huit jours. Le 9 mars, le bateau-poste nous rejoignit et nous transporta à Wadi-Halfa, forteresse à la frontière du royaume actuel d'Égypte. De là un canot nous conduisit à travers les secondes cataractes jusqu'au pied du célèbre rocher d'Abou-Sir, mais l'apparition de derviches sur la rive orientale nous fit rebrousser chemin rapidement. Après cela notre voyage s'effectua sans nouveaux obstacles. Le 13 nous revenions à Challal, et le 14 après midi, nous atteignions de nouveau Assouan, après une traversée un peu folle des premières cataractes. Nous eûmes encore le temps de voir les fouilles actuelles dans les rochers et de faire une collection de crânes. Depuis le 15 nous sommes à Louksor dont nous avons exploré les admirables monuments dans toutes les directions malgré la chaleur ardente. Nous pensons aller demain à Denderah et à Abydos, et vers le milieu de la semaine prochaine, rejoindre Schweinfurth au Fayoum.

Le *Bosphore égyptien* a reçu communication d'un manifeste adressé aux peuples du **Soudan** par le khalife **Abdoullah,** successeur du Mahdi. En voici les parties les plus saillantes : Vous savez que les Turcs (sultans, khédives) à qui échéait le khalifat sur la terre se sont écartés des droits sentiers et ont renié leur foi, en remettant leur puissance aux infidèles, et livrant les biens des mahométans à ces chiens, qui depuis gouvernent tous les pays musulmans d'après leurs codes et règlements sataniques. Le Mahdi Aleih-el-Salam vous avait adressé plusieurs décrets et mandements portant son saint cachet, par lesquels il vous engageait à rompre toutes relations et liaisons avec ces infidèles, turcs ou autres. Quoique les infidèles aient beaucoup d'engins perfectionnés et des légions d'hommes, cependant Dieu ne leur accordera jamais la victoire, mais à nous les fidèles du Prophète et du Mahdi... Vendez tout, préparez-vous à la guerre sainte, car le saint précepte du Coran qui dit : plus vous mourrez, plus vous serez en vie, est très juste... Alors le Prophète et le saint Mahdi viendront à la porte du paradis vous recevoir les bras ouverts en vous disant : Entrez tous, mes enfants, vous qui avez combattu pour ma sainte cause, qui avez sacrifié tout, même votre vie, entrez recevoir votre éternelle récompense... A la réception de mon mandement, réunissez-vous en légion pour la guerre sainte et obéissez aveuglément à ceux qui vous appellent en mon nom. N'oubliez

pas que la mort n'arrive que sur l'ordre de Dieu, que vos jours sont comptés. Vous mourrez en combattant pour la sainte cause de la religion et vous serez de vrais martyrs. Fuyez les pays des infidèles et arrivez en masse parmi vos frères, les croyants, car il est temps... Si vous vous laissez égarer par les infidèles, vous serez leurs victimes comme l'ont été vos frères dans les dernières campagnes du Soudan. Ceux qui ont écouté leurs avis et ont cru à la force de leurs armes furent sévèrement punis : le feu décima leur corps et les réduisit en cendres. Que ceci vous serve d'exemple pour l'avenir.

L'*Italie* a publié, d'après les documents déposés au Parlement italien, le texte de la lettre adressée par le négus d'**Abyssinie** au général San Marzano. Nous devons nous borner à en extraire ce qui suit : « Par le passé, j'écrivais toujours des lettres d'amitié au roi d'Italie Humbert, et lui aussi m'écrivait. Nous étions tous deux amis. Le gouverneur Branchi vint à Assab, puis il passa avec moi la saison des pluies. Nous avons parlé d'ouvrir un débouché pour Assab aux marchands qui viennent à moi et à ceux qui vont au Choah, de façon que les marchands italiens et abyssins fussent libres d'aller et de venir dans ces contrées et que ces derniers pussent ainsi aller jusqu'en Italie faire leur commerce. Je désirerais que moi et vous autres puissions combattre ensemble les populations barbares que nous aurions dominées ensemble comme si nous fussions un seul corps. Moi et Branchi avions arrangé toutes choses dans le temps des pluies. Le jour de notre séparation j'ai pensé qu'il était un serviteur de mon ami, je l'ai décoré, je l'ai bien traité, puis je l'ai congédié. Après lui, est venu Bianchi ; nous avons aussi parlé de ces choses, et je lui ai remis des lettres d'amitié, ainsi que des décorations pour les officiers qui sont sous le respectable roi d'Italie. A Bianchi aussi j'ai donné des lettres pour le roi et je l'ai décoré. Il me fit demander la permission d'aller par le chemin de Ahro ; je consentis, je lui donnai un guide pour l'accompagner jusqu'à Assab ; mais il prit un autre chemin peu sûr, et ainsi il fit une triste fin. Quelque temps après, une personne est venue à Ambasciaria m'apporter des présents du roi. Cette personne aussi, je l'ai décorée et je lui ai remis une belle lettre pour faire amitié avec vous autres, et je l'ai fait accompagner. Pendant que nous étions ainsi en bons rapports, vous n'avez pas maintenu le traité que les Anglais m'avaient fait faire avec les Egyptiens.

Par ce traité, les marchands abyssins qui allaient à Massaouah, ne devaient pas payer de douane, et les pays qui ont toujours été sous le roi d'Abyssinie, et que les Égyptiens ont occupés ensuite, devaient m'être

rendus. Mais vous n'avez pas maintenu ce traité. Maintenant, restons dans le traité que les Anglais nous ont fait faire avec les Égyptiens. Cette Éthiopie qui m'a été donnée par Dieu, est mon royaume ; quittez donc mon pays et restez dans le vôtre. Si Dieu me donne la force, vous d'un côté et moi de l'autre, nous pourrons combattre les derviches sauvages et nous les détruirons, en agrandissant notre pays. Cela serait préférable. Je suis chrétien comme vous, nous sommes frères, notre discorde sert à faire rire les autres. Ras Alula a fait ce qu'il a fait sans m'écrire et vous-mêmes non plus vous ne m'avez rien dit. Je suis roi et Humbert aussi est roi et, si au-dessus de nous il y avait quelqu'un qui nous commandât, je serais celui qui aurait le droit de faire entendre des plaintes. Je dis cela parce que vous êtes venus combattre dans mon pays; moi, je ne suis pas allé dans le vôtre. Maintenant je ne suis pas venu pour combattre avec vous autres; je suis venu parce qu'on m'a dit que mon pays a été envahi; je suis venu pour garder mes frontières. Retournez donc dans votre pays, restons chacun dans le nôtre; que le port de Massaouah soit ouvert comme avant, que les pauvres et les marchands qui sont auprès de nous puissent librement gagner leur pain.

Écrit au camp d'Aïlet, le 26 mars 1888. »

La question de l'emploi des **pigeons** dans les opérations de guerre emprunte une actualité toute particulière à l'emploi que les Italiens font en ce moment de ces volatiles en **Abyssinie.** L'*Esercito* fournit à ce sujet les renseignements suivants : Les postes de Digdigha, de Galata, des puits de Tata, ainsi que les détachements qui vont en reconnaissance vers Aïlet, Assur, etc., envoient leurs rapports par l'entremise des pigeons du colombier installé à Massaouah, d'où on les réexpédie au grand quartier général à Saati. Les jours de pluie, et quand les nouvelles sont confidentielles, les dépêches sont introduites dans des tubes de plumes d'oie, scellés à la cire. Mais comme cette opération, surtout quand les troupes sont en marche, entraîne une certaine perte de temps, chaque fois que cela est possible, les patrouilles se contentent d'écrire les dépêches sur un feuillet détaché du carnet dont sont pourvus tous les officiers et les sous-officiers, feuillet qui est ensuite attaché à une plume de la queue d'un pigeon. On use aussi de signes conventionnels pour le cas où les patrouilles seraient surprises par l'ennemi et n'auraient pas le temps nécessaire pour rédiger un télégramme. Par exemple, si un ou plusieurs pigeons arrivaient au colombier sans dépêche et qu'il leur manquât quelques plumes de la queue, cela signifierait que la patrouille a été attaquée. D'autres fois, ce sont des marques faites en

couleur qui donnent tel ou tel renseignement. Chaque patrouille emporte trois ou quatre pigeons dans un panier léger en bambou et filet. Les distances étant très courtes, l'envoi de chaque dépêche se fait à l'aide d'un seul pigeon ; une première dépêche est envoyée à l'heure fixée à l'avance par le commandement, les autres le sont au fur et à mesure des nouvelles à transmettre. Le panier des pigeons est porté successivement par un soldat qu'on relève d'heure en heure ; les grains et le petit abreuvoir sont confiés à un caporal qui a la surveillance des pigeons. Quand les patrouilles doivent rester absentes plus d'une journée, elles emportent quatre pigeons avec du grain et un abreuvoir en cuir, de manière à pouvoir les faire manger et boire ; si elles doivent rentrer dans la journée même, elles n'emportent que trois pigeons et l'abreuvoir. L'arrivée incessante à Massaouah de ces pigeons, venant de toutes les directions, offre un aspect fort curieux. Dès qu'ils arrivent, ils se présentent à la fenêtre du colombier où les attendent leur compagne et leurs petits. Pour entrer, ils doivent passer par une sorte de cage-trappe qui ne leur permet plus de ressortir et en même temps les isole des autres pigeons. Le seul poids du nouveau venu détermine aussitôt une sonnerie produite par l'électricité. Ce signal dure tout le temps que l'oiseau est dans la trappe et avertit le sous-officier de garde, qui vient alors enlever au voyageur le télégramme apporté, pour le transmettre au quartier général.

Les dernières nouvelles d'**Émin pacha** sont du 2 novembre, de Kibiro sur la rive orientale du lac Albert. Il avait fait une reconnaissance pour découvrir Stanley, mais n'avait pu recueillir aucun indice sur l'expédition. Il disait attendre Stanley vers le 15 décembre. Lui-même continuait à se trouver dans des conditions satisfaisantes, et entretenait de bonnes relations avec les tribus qui l'entouraient. La dépêche ajoutait qu'un convoi de 40 mulets chargés de vivres de réserve destinés à Stanley et placés sous les ordres de M. le missionnaire Stockes, était arrivé à Wousambiro, près de Msalala, mais que les Arabes manifestaient une très grande hostilité contre les Européens. — Dans une lettre du 25 octobre 1887, Émin-pacha écrivait : « Osé-je vous prier de me gratifier de quelques-unes des miettes qui tombent de votre table si abondamment chargée de livres ! Il m'en coûte de vous ennuyer de cette demande, mais comme la chute de Khartoum et les événements subséquents m'ont fait perdre presque tout mon avoir et mes livres si péniblement acquis, je suis forcé de vous l'adresser. Mais je tâcherai de témoigner, par quelques correspondances, ma gratitude pour les envois

que vous pourriez me faire. Représentez-vous la situation d'un homme séparé du monde pendant trois ans et demi sans recevoir ni un journal, ni un livre nouveau. Parmi toutes les souffrances des années qui viennent de s'écouler, celle-ci a été la plus douloureuse. » Pour répondre à cette supplication d'un homme qui a tant souffert pour la science et la civilisation, le Museum d'ethnographie de Leipzig a fait un appel à tous ceux qui pourraient envoyer à Émin-pacha des ouvrages d'histoire naturelle, d'anthropologie, d'ethnologie, de géographie et d'histoire ; on peut les adresser au Museum ou au consulat allemand à Zanzibar. Les dons seront d'autant plus opportuns qu'Émin-pacha est résolu à continuer dans l'Afrique centrale l'œuvre commencée par Gordon.

Le *Record* annonce la mort de M. **Barker,** successeur de l'évêque Hannington, et de son chapelain, M. **Blackburn.** L'année dernière, ces deux missionnaires avaient exploré, sur un parcours de 650 kilomètres, le pays entre Mombas et Mamboïa, et fourni des renseignements qui permettront de compléter la carte de cette partie de l'Afrique orientale, une des portions les plus pittoresques, les plus montagneuses et les plus richement boisées du continent. Après avoir passé à Dalouni, dans l'Ou-Sambara, ils avaient dû traverser une chaîne de montagnes par un col situé à 1500^{m} d'altitude, descendre ensuite dans une vallée profonde, puis remonter par une pente abrupte à 1700^{m}. Le Ngourou, dans lequel ils étaient entrés le 28 juillet, n'était plus ce que M. et Mme Last l'avaient trouvé six ans auparavant; alors la paix et l'abondance y régnaient avec la sécurité; depuis cette époque, les incursions des Masaï pillards l'avaient ravagé et dépeuplé; les sentiers étaient recouverts de ronces, et là où s'étaient élevés des villages régnait seule la jungle. Le 5 août, les deux voyageurs atteignaient Mamboïa, après avoir encore traversé un pays beau et salubre, de montagnes parées de fleurs variées et couvertes de villages dont les habitants ne leur témoignèrent que des dispositions pacifiques. De Mamboïa, ils avaient passé à Uyui et atteint Wousambiro, à l'extrémité sud-ouest du Victoria-Nyanza. Un emplacement avait été cherché pour une nouvelle station, et choisi à Nasa, d'où M. Parker était retourné à Wousambiro pour conférer avec les missionnaires sur les affaires de la mission. Il se proposait encore de faire le tour du lac et de passer par le Kavirondo, pour chercher une route plus directe entre le Victoria et la côte. La mort des deux missionnaires, survenue en mars dans leur voyage de retour, doit vraisemblablement être attribuée à une fièvre prise dans les environs du golfe de Speke.

Le gouvernement anglais a reçu de la côte orientale d'Afrique des informations sur la recrudescence de la **traite des noirs** dans cette région. Les officiers et l'équipage de l'aviso *Garnet,* de la marine britannique, ont récemment capturé deux voiliers chargés d'esclaves. Lorsque la chaloupe à vapeur du *Garnet,* armée d'un canon Gardener, eut atteint le premier de ces voiliers, les hommes qui le montaient se jetèrent à l'eau. Mais ils furent presque tous capturés. On trouva au fond du bâtiment une quarantaine d'esclaves, dont plusieurs avaient des blessures provenant d'armes à feu. Tous souffraient de la soif et suppliaient qu'on leur donnât à boire. Le second bâtiment négrier chavira pendant la chasse que lui donnait la chaloupe du *Garnet ;* presque tous les esclaves, au nombre de plus de cent, et l'équipage composé d'une vingtaine d'Arabes, se noyèrent.

Il ressort des discussions qui se sont élevées récemment dans la Chambre des communes d'Angleterre et dans la Chambre des députés de Portugal, au sujet des limites occidentales de la colonie de **Mozambique,** et des droits de transit pour les marchandises qui en traversent le territoire, que ces limites n'ont jamais été fixées, et que le gouvernement portugais y a temporairement suspendu le tarif des droits de transit et qu'il a refusé d'accorder des facilités pour un commerce de transit. Le gouvernement anglais a cherché à obtenir du Portugal la liberté de navigation sur le Zambèze, et le cabinet de Lisbonne s'est montré disposé à faire certaines concessions, qui n'ont pas paru pouvoir être acceptées par le gouvernement britannique. Des deux parts on en appelle aux principes reconnus par la Conférence africaine de Berlin. « Les droits des puissances européennes sur les possessions d'Afrique, » a dit sir J. Fergusson, sous-secrétaire d'État au Foreign Office, « ne peuvent être reconnus que si la colonisation a eu lieu et si les puissances possèdent les moyens de maintenir l'ordre et de protéger les indigènes. Lorsqu'une puissance bien établie sur la côte n'organise aucune colonie dans l'intérieur et ne fait aucun arrangement pour remplir ses devoirs nationaux, le gouvernement anglais ne peut pas admettre que cette puissance ait le droit de refuser à l'Angleterre une voie commerciale libre dans l'intérieur. Le gouvernement ne peut donc pas reconnaître au Portugal le droit d'interdire le passage libre du Zambèze. Mais le Portugal a le droit de lever des taxes sur les marchandises importées dans les territoires portugais. » D'autre part, M. de Barros Gomès a déclaré dans la Chambre des députés de Lisbonne, que le Portugal, « suivant en cela l'exemple de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'État libre du

Congo, maintient le principe que, pour les territoires de l'intérieur de l'Afrique, une occupation effective ne constitue pas une condition *sine qua non* de possession. Il résulte, a-t-il ajouté, des décisions prises à la Conférence de Berlin, lesquelles découlent des conventions passées avec la France et l'Allemagne, ainsi que des traités conclus avec l'Angleterre en 1879 et 1884, traités qui n'ont pas été ratifiés, que le Portugal entend conserver le droit de régler les conditions du commerce et de la navigation du Zambèze. Le Portugal consentirait à modifier la législation actuelle si on lui offrait des garanties que ces modifications ne porteraient pas atteinte aux intérêts vitaux du domaine portugais en Afrique. »

La station fondée en 1879, à Gouboulouwayo, au pays des **Ma-Tébélé,** par le P. Depelchin, est entrée dans une phase nouvelle. Le roi Lo Bengula avait eu beaucoup de peine à se décider à accorder aux missionnaires l'autorisation d'ouvrir une école et d'enseigner aux enfants la religion, en même temps que les arts manuels et les éléments des connaissances les plus nécessaires. Toutefois, craignant de voir les missionnaires se retirer, et désireux d'avoir pour son armée des forgerons et des charpentiers que lui fournira l'école, il donna la permission demandée. En outre, nous apprennent les *Missions catholiques,* il accorda au P. Prestage la concession d'un terrain situé près d'**Oumpandini,** sur le bord méridional de la rivière Oumzaza, vers le sud et non loin de la résidence royale Oumsindisi ; l'induna d'Oumpandini, escorté d'un groupe de vieillards, vint un dimanche matin auprès du missionnaire, qui lui indiqua le terrain qu'il avait choisi et l'endroit où il se proposait de bâtir. C'est une bande de terre de 1200 m. de longueur et de 250 m. à 300 m. de largeur, excellente pour diverses cultures, et sur laquelle se trouvent trois sources que l'on dit ne tarir jamais. Le lendemain le P. Prestage montra aux Cafres d'Oumpandini la manière de labourer. Le conducteur des wagons, jeune be-chuana, prit la charrue, laboura un morceau de terre ; puis le missionnaire leur expliqua le but de son installation au milieu d'eux, et promit de leur apprendre à labourer la terre. En même temps il les engagea à demander à Lo Bengula quelques bœufs pour les dresser au joug, afin qu'ils pussent non seulement tirer la charrue, mais aussi traîner les chars du roi. Le matériel de la station de Gouboulouwayo a été transporté à Oumpandini, où les missionnaires se sont hâtés de terminer leurs travaux d'installation afin de pouvoir se livrer à l'instruction des indigènes.

Un mouvement très marqué s'est produit, au **Le-Souto,** dans les

écoles de la station de Thaba-Bossiou. M. Édouard Jacottet en rend compte ainsi dans un rapport au Comité des missions évangéliques de Paris. Tandis que les années précédentes l'école de la station ne comptait que 80 à 90 enfants, et que la moyenne des présences était fort décourageante, nous avons vu en 1887 les chiffres monter dans une proportion tout à fait inattendue, et, ce qui vaut mieux encore, cette augmentation s'est maintenue pendant les deux semestres que nous venons de terminer. En décembre, l'école comptait plus de 200 élèves, dont un bon tiers de garçons, avec une moyenne de présence de plus de 130, c'est-à-dire qu'elle a atteint un niveau duquel elle n'avait jamais approché jusqu'ici, et qui en fait, si je ne me trompe, la plus grande école du Le-Souto. A peu près à la même époque, mettant à exécution un projet depuis longtemps médité, j'ouvrais une école du soir pour les bergers et les jeunes gens que leurs occupations retiennent forcément éloignés de l'école du jour et qui grandissent dans une ignorance absolue. Cet essai a été couronné d'un plein succès ; au lieu de 30 ou 40 élèves que j'attendais, j'en ai eu plus de 130. Malgré les inconvénients qui en résultaient, j'ai dû tenir moi-même l'école pendant six mois, cinq soirs par semaine, pour lui donner l'impulsion dont elle avait besoin. Dorénavant, elle sera sous la direction d'un des sous-maîtres de l'école du jour. Je ne la quitte pas sans regrets ; ces soirées, consacrées à un travail qui peut paraître ingrat, m'ont été précieuses, et j'en ai rapporté bien des expériences qui m'ont déjà été utiles et le seront sans doute davantage encore. C'est un rouage excellent, indispensable même dans toute station bien constituée ; je crois que, cette fois, l'école est instituée de telle sorte qu'elle pourra durer et n'aura pas l'existence éphémère de ses devancières.

Nous extrayons d'une lettre d'Arone, l'évangéliste qui a suivi M. Coillard au Zambèze, les renseignements suivants sur **la pêche chez les Ba-Rotsé :** « Le poisson occupe une grande place dans leur nourriture de chaque jour. On le prend au moyen de filets et aussi dans des parcs faits de forts bambous, qui entourent certains endroits du fleuve plus profonds que d'autres. A cette paroi, qu'on déplace à volonté, se trouvent de petites entrées qui permettent aux poissons de pénétrer dans l'intérieur. A un moment donné, les issues sont fermées, les pêcheurs pénètrent dans le parc et, en frappant l'eau, ils dirigent les poissons vers un même endroit. Alors, armés d'un court javelot propre à cet usage, ils transpercent les poissons qu'ils déposent ensuite dans des corbeilles. Il n'est pas rare de trouver de jeunes crocodiles mêlés aux poissons, dont ils subissent le sort ; eux aussi sont mangés par les indigènes. Les cours d'eau

qui se jettent dans le Zambèze ont aussi des parcs semblables à ceux dont je viens de parler ; quand les eaux sont hautes, les poissons remontent le courant et pénètrent dans les parcs, où ils se multiplient abondamment. Les poissons du Zambèze sont excellents; les Ba-Rotsé en sont très friands. C'est là leur grande ressource en temps de disette. Les parcs ont leurs propriétaires attitrés ; c'est un héritage précieux que les parents lèguent à leurs enfants. Le roi a les siens, et ce sont les princes de la cour qui lui pêchent le poisson qui se mange au palais. Le roi lui-même ne dédaigne pas ce genre d'exercice. »

L'attention de la Chambre des Communes a été attirée sur le mal que les **spiritueux** importés d'Europe font aux indigènes habitant les possessions britanniques ou soumis au contrôle du gouvernement anglais. M. A. Mc Arthur a proposé entre autres que le gouvernement en supprimât le trafic avec les natifs dans tous les territoires indigènes placés sous l'influence britannique. Cette proposition a fourni au représentant du gouvernement l'occasion d'exposer devant la Chambre ce qui a été fait pour prévenir la ruine matérielle et morale des indigènes africains. En 1886, le gouvernement a cherché à régulariser l'importation de l'alcool dans l'Afrique australe au moyen d'un impôt très fort ; en 1887, l'opinion des gouvernements coloniaux de l'Afrique méridionale et occidentale fut consultée. Les vues de ceux de la **Colonie du Cap** et de **Natal** ne furent pas favorables. Les ministres du Cap étaient d'avis que le trafic devait être régi par un règlement intérieur plutôt que par des droits d'importation et ils refusèrent de prendre part à l'arrangement international proposé. Le gouvernement de Natal déclara que si les autorités du Cap et du Portugal renonçaient aux facilités accordées aux spiritueux qui passaient leurs frontières, il établirait des droits de transit plus forts et élèverait les droits d'importation au taux que les autres États auraient fixé. En même temps, il fit ressortir combien stricte était la loi de Natal qui interdit la vente des spiritueux aux natifs, et s'efforça de faire comprendre que l'adoption d'une loi semblable serait le meilleur moyen de résoudre la question. Dans les territoires placés directement sous l'autorité anglaise, les règlements varient. Dans le **Zoulouland,** une amende est imposée à quiconque vend, échange, donne ou procure à quelque natif que ce soit du vin ou une liqueur forte, à moins que ce ne soit ensuite d'une prescription médicale. La bière cafre peut être vendue par le natif qui l'a produite, mais sans mélange de vin ou d'alcool. La même règle prévaut dans le pays des Be-Chuana. Dans le **Le-Souto,** la loi interdit la vente des vins, bière, spiritueux,

et leur importation sans l'autorisation écrite du gouverneur, agent ou résident. Le rapport qui se termine au 30 juin 1887 porte : Le trafic des boissons a cessé d'exister. — Ajoutons encore ici ce que cet exposé renferme concernant l'Afrique occidentale. En 1887, la Compagnie royale du Niger fit sentir au gouvernement l'importance de diminuer l'importation et suggéra l'idée d'un arrangement avec la France et l'Allemagne pour l'établissement d'une taxe uniforme. Une communication de S. M. le roi des Belges au gouvernement anglais témoigne de son désir de coopérer avec l'Angleterre dans ce sens. Les colonies de l'Afrique occidentale ont été aussi consultées; jusqu'ici, Lagos seul a répondu. A ces renseignements fournis à la Chambre des Communes, nous pouvons ajouter que le dernier numéro du *Church missionary Intelligencer and Record* nous apporte la nouvelle d'un grand meeting tenu à Sierra-Leone, pour protester contre le trafic des liqueurs existant entre l'Europe et l'Afrique; un comité nombreux, composé d'ecclésiastiques, de jurisconsultes, de négociants, de fonctionnaires du gouvernement, blancs et noirs, a été chargé de chercher les moyens de remédier aux maux causés par ce trafic.

Le journal la *Post,* de Berlin, a annoncé le départ de l'expédition préparée par le syndicat allemand pour les **mines d'or de l'Afrique sud-ouest.** Elle s'est rendue à Londres et a dû s'y embarquer pour Capetown. Là elle sera rejointe par M. Gœring, chargé des pleins pouvoirs de la Compagnie allemande de colonisation dans cette partie de l'Afrique, et par les ingénieurs des mines et les officiers appelés à commander les troupes coloniales de cette compagnie. Tout ce monde, comprenant une vingtaine de personnes, devait continuer son voyage à bord d'un grand vapeur chargé d'un matériel considérable pour la colonie. L'expédition se compose du sous-directeur de l'Institut minéralogique de Breslau, qui connaît le pays et ses habitants, d'un ingénieur des mines, chargé de la direction des travaux des mines, et d'un autre, chargé des analyses. Trois ouvriers mineurs de Freiberg, qui avaient fait partie de l'expédition organisée par la Compagnie de colonisation, leur sont adjoints. L'expédition a pour mission de visiter les mines d'or qui ont été découvertes, de rechercher d'autres mines et de les acquérir pour le compte de la Compagnie.

Si les dépêches de Zanzibar sont muettes sur l'**expédition de Stanley,** celles qui nous arrivent par le Congo nous laissent dans la plus profonde ignorance du point où elle peut se trouver actuellement. La plus récente est arrivée par un télégramme de St-Paul de Loanda

du 1er mai. Elle portait que M. Ward qui, après avoir fait partie du personnel de l'Etat indépendant, avait passé à la « Sanford Exploring Expedition, » puis à l'expédition Stanley, et qui avait été attaché comme adjoint au major Barttelot, venait d'arriver à Boma, apportant des nouvelles du camp de Yambouya, de la station des Stanley-Falls et de Tipo-Tipo. La dépêche dont il était porteur était ainsi conçue :

Camp de Yambouya.

« Pas de nouvelles de Stanley depuis que j'ai écrit fin octobre. Tipo-Tipo est parti pour Kasongo le 16 novembre, mais en mars il n'avait encore procuré que 250 porteurs; d'autres vont arriver. Jameson est allé à Kasongo pour presser l'envoi des 350 porteurs restant à fournir. Jameson sera de retour ici le 14 mai. Je ne pourrai pas partir avant le 1er juin. Je passerai par la station des Stanley-Falls, où je laisserai un officier avec tout ce qui est nécessaire. Tout est bien.

BARTTELOT. »

Comme le fait remarquer le *Mouvement géographique* auquel nous avons emprunté cette dépêche, la visite de M. Jameson, un des adjoints du major Barttelot, à la résidence de Tipo-Tipo, à Kasongo près de Nyangoué, par la station des Stanley-Falls, indique que la sécurité est rétablie dans ces parages depuis que Tipo-Tipo y est revenu. Si le major Barttelot comptait se mettre en route pour Wadelaï le 1er juin, c'est pour y rejoindre Stanley. A Boma, M. Ward doit recruter quelques porteurs de choix avec lesquels il remontera jusqu'aux Stanley-Falls, où il enlèvera les dernières charges laissées là par le major Barttelot; puis, avec celui des adjoints de celui-ci laissé à l'arrière-garde, il prendra à son tour la route de Wadelaï. L'État du Congo, voulant donner un nouveau témoignage de sympathie à l'entreprise du Comité anglais, a décidé de prendre à sa charge l'assistance en porteurs fournis à M. Ward, et de faire, sans retard, transporter celui-ci et ses hommes aux Stanley-Falls par un des steamers de Léopoldville.

Deux nouvelles sociétés sont en formation pour répondre aux besoins créés dans la région du bas Congo depuis la fondation de l'État indépendant. La première, sous le titre de **Magasins généraux du Congo,** se propose de fournir aux Européens qui se rendent au Congo, commerçants, missionnaires, employés, tout ce qui leur est nécessaire pour s'équiper, se nourrir, se ravitailler. Elle créera à Boma, 1° des magasins, sorte d'entrepôt de marchandises européennes d'un usage ou d'un emploi régulier au Congo; 2° un hôtel-restaurant fournissant la nourriture journalière aux agents de l'État, aux employés des factore-

ries, aux voyageurs de passage; 3° un tramway de deux kilomètres de longueur, reliant l'hôtel et les magasins aux établissements de Boma-rive et de Boma-plateau. La seconde a pour but l'organisation, entre le bas Congo et le cours moyen du fleuve, d'un **service de transport par bœufs**. Une route suivrait le tracé général reconnu pour le chemin de fer; les rivières seraient passées sur des bacs pour éviter la construction d'ouvrages d'art coûteux. Cette route viendrait en aide à la construction du chemin de fer, en rendant possible dès maintenant la création d'entreprises commerciales dans le haut Congo. Elle rendrait possible, dès qu'ils seraient construits, l'exploitation des premiers tronçons de la ligne de chemin de fer. Sans cette route, en effet, il faudrait que la ligne entière fût achevée pour être exploitée. Avec la combinaison d'un service de transport par bœufs, cet inconvénient sera considérablement atténué. A mesure que la construction de la ligne avancera, les équipages, refoulés vers l'intérieur et accumulés sur une route plus courte, augmenteront beaucoup la capacité des transports, et l'exploitation commerciale pourra commencer presque dès les débuts, partie par la voie ferrée, partie par les chariots à bœufs.

Le capitaine Braconnier écrivait le 15 février de **Loulouabourg,** qu'arrivé le 29 décembre à Louébo, il avait dû y rester jusqu'au 19 janvier, par suite de l'attitude hostile des populations voisines de la station, qui s'inquiètent de l'arrivée des blancs, dans lesquels ils voient des concurrents pour le commerce de l'ivoire, très animé dans cette région. Le 18 janvier, le lieutenant Le Marinel étant arrivé à Louébo avec une caravane de cent porteurs et trois bœufs de monte, les deux officiers se mirent en route le lendemain pour Loulouabourg. Leur itinéraire les conduisit presque toujours sous bois, à travers un pays riche, peuplé, où les vivres sont abondants et qui est habité par des populations paisibles qui accueillent les voyageurs avec hospitalité. Ils arrivèrent à Loulouabourg le 23 janvier, et quelques jours après, la station reçut la visite des chefs des environs qui venaient voir les nouveaux blancs. Parmi eux se trouvait le fameux chef indigène Zappo-Zap, auquel le lieutenant Le Marinel avait rendu visite, lors de son voyage de retour de Nyangoué, et qui était arrivé quelques jours auparavant de sa résidence des bords du Sankourou.

A propos des expériences de **correspondance par pigeons** faites récemment au Congo, le *Martinet,* organe colombophile de Bruxelles, fait les réflexions suivantes : « A part l'épervier, l'aigle et le vautour ne sont guère à craindre pour nos pigeons voyageurs, et pour peu que ceux-

ci volent en grande liberté, ils apprendront vite à se défier des pièges de leurs terribles ennemis. Pour obvier à la difficulté du transport dans la région des cataractes, il suffirait de faire fabriquer des hottes en osier, à claire-voie, à quatre compartiments superposés et munis de tout le nécessaire pour ravitailler leurs habitants. Ces hottes pourraient contenir une trentaine de pigeons, soit sept ou huit par compartiment, ce qui ferait une charge raisonnable, même pour un nègre. Avec huit hottes remplies de pigeons, on pourrait peupler les huit stations du haut Congo; quelques jours après l'installation des voyageurs dans leurs colombiers respectifs, on leur donnerait la liberté ; deux mois après, on commencerait les entraînements, et trois ou quatre mois de séjour au Congo suffiraient à la race des pigeons voyageurs belges pour faire fonctionner le service de correspondance aérienne. Quant à la difficulté de retrouver son colombier après un mois d'absence, ce n'est guère sérieux; le plus novice des amateurs colombophiles sait que plusieurs mois d'absence n'empêcheront pas les quatre cinquièmes de nos pigeons de regagner le pigeonnier natal. Nous ignorons comment ont été organisés les colombiers installés au Congo, et s'ils sont entretenus par des hommes expérimentés, ce dont nous doutons beaucoup. C'est cependant un point capital, car si ces messagers sont confiés à des personnes qui ne connaissent pas les premières notions de la colombophilie, le résultat sera nul et même désastreux, et ce sera une grande perte au point de vue des correspondances rapides du nouvel État. Cette question n'est pas à dédaigner pour un pays qui a plus de 2000 kilomètres d'étendue. Si le service par pigeons voyageurs était sérieusement organisé, on pourrait recevoir des nouvelles de la station extrême du Congo, c'est-à-dire des Stanley-Falls, à Boma ou Banana, en huit jours au maximum, soit en quinze jours environ des Stanley-Falls à Bruxelles, en supposant qu'il faille une huitaine de jours pour faire parvenir une dépêche de l'embouchure du Congo au premier câble télégraphique sous-marin. Si aujourd'hui, aux Falls, on recevait des nouvelles de Stanley, il faudrait deux ou trois mois avant que cette nouvelle arrivât en Europe. Or, en admettant que le service de correspondance aérienne fût organisé, la même nouvelle serait transmise en dix ou quinze jours, presque sans frais. Il ne faudrait pas plus d'une année pour établir ce service de correspondance rapide d'une manière satisfaisante, et deux ans au plus pour qu'il eût des bases sérieuses et définitives. La Belgique est le pays colombophile par excellence. L'Etat du Congo n'aurait donc guère de difficulté à se procurer les éléments nécessaires pour faire des colom-

biers; il suffirait d'acheter trois à quatre cents jeunes pigeons de bonne race à quelques bons éleveurs et de les répartir dans les colombiers des différentes stations du Congo. »

Il y a quelques mois, le bruit avait couru en France, que le commissaire général du **Congo français** avait apporté des entraves à la navigation de l'Ogôoué, et gêné ainsi les transactions avec les indigènes de l'intérieur. C'est vraisemblablement à ces mesures que se rapporte la protestation suivante que nous reproduisons d'après le *Temps* :

« Nous, négociants du Gabon,

Protestons énergiquement contre l'ensemble des mesures prohibitives ou détournées que M. le commissaire général a prises dans l'Ogôoué, à partir de N'Djolé, pour nous en empêcher le libre accès, à nous, à nos employés et à nos traitants, et qui ont, à l'heure actuelle, amené la fermeture effective et complète de la rivière et son entière évacuation par le commerce. Nous certifions que le nouveau régime inauguré dans cette région a amené une réduction de moitié dans les affaires que nous y traitions, et nous sommes prêts à en fournir la preuve. Nous prétendons que les moyens de transport exigés par le ravitaillement et les approvisionnements des postes du Haut-Fleuve ne sont pas incompatibles avec les moyens nécessaires au commerce; que ces deux choses peuvent, sans inconvénient, marcher de front. La preuve, du reste, en a été faite, et avec pleine réussite, durant toute l'année 1886. En conséquence, nous émettons le vœu unanime que l'Ogôoué soit rendu à la libre circulation et au commerce par un acte authentique qui mette fin à une série de mesures arbitraires et de changements perpétuels, et qui soit de nature à nous assurer enfin la stabilité et la sécurité nécessaires à nos opérations commerciales. »

A cette protestation, **Savorgnan de Brazza** a répondu par l'organe du journal *la Gironde :*

« Il y a quelques mois, on prétendait que mon budget était en déficit, et on écrivait qu'il me fallait 600,000 fr. de crédits supplémentaires. Il m'a été facile de réfuter ces allégations inexactes et de démontrer, pièces en mains, que l'exercice 1887 se clôturait par un excédent de 170,000 fr. Aujourd'hui, un prétendu conseil d'agriculture et de commerce du Gabon s'élève contre des mesures imaginaires et proteste contre la fermeture de l'Ogôoué. Que veut dire la demande d'ouverture d'une rivière qui n'est pas fermée et que je n'ai jamais fermée? Ces protestataires qui demandent la suppression de mesures prohibitives qui n'existent pas, à qui s'adressent-ils? Je me le demande, car jusqu'ici

aucune réclamation commerciale ne m'a été faite. L'existence de mesures entravant le commerce est absolument imaginaire, et il m'est facile de démontrer que toutes les mesures que j'ai prises sont essentiellement protectrices pour le commerce. En effet, en 1886, le chiffre des produits exportés par la rivière l'Ogôoué était de 895,000 francs; en 1887, il s'élevait à 1,625,000 francs, ainsi que le constate la statistique de la douane de Libreville; donc, toutes les mesures que j'ai prises ont eu pour effet immédiat, dans une année, de doubler le commerce de l'Ogôoué. Et c'est là ce qu'on appelle des mesures prohibitives commerciales? C'est là ce qu'on appelle une rivière fermée? Le but que je poursuis est de donner à notre colonie naissante la plus grande extension commerciale. Le Congo est riche en produits de toutes sortes qui jusqu'ici n'avaient pas trouvé de débouchés. J'ai ouvert des routes, j'ai assuré la sécurité de la rivière, et le commerce, qui autrefois était nul, s'augmente chaque jour, et tous mes efforts tendront toujours à l'augmenter. »

Le territoire du **Cameroun** est exploré avec soin par plusieurs expéditions. Celle du Dr Zintgraff et du lieutenant Zeuner est parvenue jusqu'au lac des Éléphants et a fondé la première station dans le village de Balombi [1]. Elle se proposait de faire, pendant la saison des pluies, de petites excursions aux environs, puis, dès le commencement de la saison sèche, d'entreprendre l'exploration à l'intérieur. En revanche l'expédition des lieutenants Kund et Tappenbeck qui, partie du pays des Batanga, se dirigeait vers l'Est, s'est heurtée à la résistance des indigènes; les deux chefs de l'entreprise ont été grièvement blessés et ont dû être ramenés à la côte par le gouverneur de Cameroun qui se trouvait justement chez les Batanga. De leur côté les deux colons suédois, MM. G. Valdau et K. Knutson ont exploré, le premier, le versant septentrional du Cameroun habité par une population très dense appartenant à la tribu des Bomboko ; le second, le cours du Memeh, dont il a découvert l'embouchure et qu'il a remonté en bateau sur un parcours de 50 kilomètres jusqu'à la cataracte de Düben, de 30 mètres de haut, près d'Ekoumbi-ba-Ndene. Jusqu'ici l'embouchure du Memeh était inconnue; tantôt on le faisait se verser dans le Rio del Rey, tantôt dans le Roumbi, tandis qu'il se jette dans la mer au sud de ce dernier.

Le ministre de Belgique à **Tanger** a informé son gouvernement de l'ouverture dans cette ville d'un **Musée commercial industriel,** destiné à faciliter les relations d'affaires entre le Maroc et d'autres

[1] Voy. la carte, VIIme année, p. 188.

pays. Son premier but sera de familiariser le commerce marocain avec les matières premières et avec les nombreux articles que produit l'industrie étrangère, afin que les personnes intéressées puissent les voir et les examiner avant de se prononcer sur la possibilité de les employer dans leurs travaux. Cette collection est utile au point de vue technique comme au point de vue mercantile, car les objets qu'elle renferme sont accompagnés de renseignements sur leur lieu d'origine, leur prix, les frais de transport, etc. Le Maroc étant encore très peu connu de la plupart des explorateurs européens, l'administration du Musée se propose de fournir gratuitement à ceux qui le désireront des renseignements commerciaux sur le pays, et offre de se charger de la représentation des exposants qui ne seraient pas directement représentés à Tanger.

Le *Moniteur de l'Algérie* a publié sur les Khouans de l'ordre des **Derkaoua Cheurfa** des renseignements qui expliquent l'agitation régnant à la frontière marocaine méridionale. Cet ordre est particulier au **Tafilalet.** Une des prescriptions de l'ordre impose aux membres de la confrérie l'obligation d'obéir à leur chef religieux avant d'obéir au souverain temporel. Lorsque le sultan a été malade on a cru que le trône allait devenir vacant, et une grande excitation s'est produite dans la Tafilalet où sont déportés les membres de la famille impériale qui, pouvant avoir des prétentions à la couronne, portent ombrage à l'empereur. Parmi ces prétendants plus ou moins avoués, qui tous appartiennent à la ligne du prophète et portent le titre de chérif, il s'en est trouvé un que l'ordre des Derkaoua Cheurfa a acclamé comme futur empereur. Le sultan paraît très inquiet de ces menées occultes, qu'il est d'ailleurs impuissant à réprimer, son autorité sur le Tafilalet étant plutôt nominale qu'effective.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

M. Playfair, consul général anglais à Alger, a publié, sous le titre de *Bibliographie de l'Algérie*, un volume in-4° de 306 pages, dans lequel sont énumérés les nombreux ouvrages relatifs à l'Algérie, parus depuis Charles-Quint jusqu'en 1887. Le dernier numéro de ces livres est le 4745me, et l'ouvrage est loin d'être complet.

Le gouvernement français a déposé devant la Chambre des députés un projet de loi destiné à réserver aux vaisseaux français la navigation entre la France et l'Algérie. Si cette mesure de protection, réclamée depuis longtemps, n'a pas encore été adoptée, c'est parce que les traités avec les puissances étrangères s'y opposaient; mais la dénonciation du traité avec l'Italie a rendu à la république une liberté d'action dont elle se propose de profiter.

M. Kunckel d'Herculais, président de la Société entomologique de France, et aide naturaliste au Museum d'histoire naturelle de Paris, a visité les chantiers de destruction des criquets qui exercent actuellement leurs ravages sur plusieurs points de l'Algérie. Il a constaté que l'espèce de cette année n'est pas la même que celle de 1866 et de 1877 ; elle est de petite taille, beaucoup plus redoutable, car elle peut se propager de proche en proche, s'étendre sur toute l'Algérie et y rester un grand nombre d'années.

Au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences réuni à Oran au mois d'avril, M. Carrière a rapporté avoir découvert aux environs de Mascara, des outils mélangés à de nombreux ossements de rhinocéros, d'hippopotames, d'éléphants, etc. Sur de nombreux points le sol était jonché de silex taillés; les outils en pierre polie étaient plus rares ; en revanche ceux de bronze abondaient, ce qui peut s'expliquer par le fait que les colonies phéniciennes d'Afrique auraient propagé les outils de métal qu'elles employaient dès leur fondation.

Le 16 avril, a eu lieu à Tunis, une adjudication de 18 coupes de bois dans la Kroumirie, comprenant 30,000 arbres pour 400,000 francs. Prochainement aura lieu une adjudication pour le démasclage de 6 à 700,000 chênes-liège. Avant l'occupation française ces richesses étaient inexploitées.

On a découvert à Sfax une nappe d'eau douce au-dessus de laquelle s'en trouve une d'eau salée. On cherche à les isoler l'une de l'autre.

Une partie des colons de la Dobroutscha songent à émigrer dans la Tripolitaine. Ils ont envoyé des délégués à Tripoli pour étudier les conditions agricoles du pays.

Un télégramme du Caire au *Times* annonce qu'une lettre de Lupton-pacha, datée d'Omdurman le 29 novembre, sans enveloppe ni adresse, est arrivée aux avant-postes à Korosko. Elle porte ce qui suit : « Reçu votre dernière lettre. Il n'est pas possible de partir d'ici à présent ; pas de route. Envoyez-moi de l'argent, et je partirai dès qu'une occasion se présentera. Envoyez-moi des chemises de flanelle. Faites savoir à ma famille que je me porte bien, et que j'espère la rejoindre bientôt ; mais qu'elle fasse son possible pour m'envoyer de l'argent, car sans cela on ne peut rien faire. » Sir E. Baring cherche à envoyer l'argent demandé.

Un télégramme du consul général anglais à Zanzibar annonce que Mwanga, roi de l'Ou-Ganda, a été très irrité des arrangements conclus entre l'Angleterre et l'Allemagne au sujet des territoires de l'Afrique orientale, et que dès lors la position de M. le missionnaire Gordon, qui a remplacé M. Mackay dans l'Ou-Ganda, est devenue extrêmement périlleuse.

Le sultan de Zanzibar, Saïd-Khalifa, a signé le traité concédant aux Allemands, pour cinquante ans, toute la côte africaine comprise entre Mombas, frontière du territoire anglais, et Toungui, frontière du territoire portugais.

Le Dr Hans Meyer auquel nous devons les renseignements les plus récents sur le Kilimandjaro, se propose d'y retourner pour explorer avec soin toute la contrée qui l'entoure ; après cela il poursuivra ses études jusqu'au Victoria Nyanza, et plus loin encore si les circonstances le favorisent. M. le Dr Oskar Baumann, le topographe de la dernière expédition du Dr Lenz, l'accompagnera pour diriger spécialement les travaux topographiques.

Plusieurs journaux ayant annoncé la mort de M. Montagu Kerr, qui s'était proposé d'ouvrir une route de Zanzibar à Wadelaï par l'extrémité nord-est du lac Victoria, nous sommes heureux d'apprendre, par les *Proceedings* de la Société de géographie de Londres que cette nouvelle n'est pas confirmée. M. Montagu Kerr est, il est vrai, malade à Hyères, mais il n'est point mort.

Par décret, en date du 4 mai, l'île de Nossi-Bé, avec ses dépendances, et le territoire de Diégo-Suarez formeront désormais un seul gouvernement dont le siège est fixé à Diégo-Suarez. L'établissement de Sainte-Marie de Madagascar cesse d'être une dépendance du gouvernement de la Réunion, pour être rattaché à celui de Diégo-Suarez.

A peine de retour de son exploration au pays des Mashona, M. Selous est reparti pour le Zambèze qu'il compte traverser près de l'embouchure du Chobé. Il explorera cette fois-ci le pays au nord du Zambèze moyen.

Khamé, roi des Ba-Mangwato, a fait savoir à tous ceux que cela peut intéresser, que le pays compris entre les rivières Shashi et Makloutsié est l'objet de prétentions de sa part et de celle de Lo Bengula, roi des Ma-Tébélé, et que dès lors il ne peut être responsable des pertes que pourraient avoir à subir ceux qui commenceraient prématurément des exploitations minières.

Le steamer le *Roi des Belges,* de la Compagnie du Congo, a été lancé à Stanley-Pool au commencement de mars. Il a quitté Léopoldville le 27 du même mois, pour remonter le Kassaï jusqu'à Louébo. La reconstruction de la *Ville de Bruxelles* avançait rapidement ; on comptait qu'elle serait terminée à la fin de mai.

Les *Regions Beyond* nous ont apporté les dernières nouvelles reçues de MM. Graham Brook, Banks et Murphy, tous les trois anciens élèves du East London Institute for home and foreign Missions ; ils avaient passé à la station de l'Équateur, d'où ils comptaient remonter l'Oubangi le plus haut possible, pour se rapprocher de la station d'Ali-Kobo, où ils se proposaient de s'établir.

Le territoire de Togo, possession de l'empire allemand, est entré dans l'Union postale universelle.

La Compagnie française de la côte occidentale d'Afrique s'est adressée au département de la marine et des colonies pour obtenir le droit d'exploiter les gisements de guano qui recouvrent les iles Alcatraz dont la France a pris possession il y a quelques mois, au sud de l'archipel portugais des Bissagos, au nord-ouest de l'embouchure du Rio-Nunez.

On procède à St-Louis aux travaux d'installation de la lumière électrique.

L'explorateur Charles Soller est parti pour le Sénégal ; il se propose d'étudier la région située au nord de St-Louis et dans le voisinage de l'île d'Arguin. Il cherchera à ouvrir de ce côté un débouché aux produits du Soudan et à diriger vers la côte les caravanes de Timbouctou.

Les 945 colis qui composent la canonnière le *Mage* sont en grande partie arrivés à Bammakou où le montage commencera incessamment. On espère que le *Mage* pourra naviguer avec le *Niger* dans les premiers jours de juillet.

La voie ferrée du haut Sénégal est posée jusqu'au kilomètre 112 ; on espérait qu'elle atteindrait Bafoulabé le 15 mai.

M. Camille Douls a demandé à la ville de Paris une subvention destinée à couvrir en partie les frais de son nouveau voyage dans le Sahara. Sa demande a été bien accueillie par le conseil municipal.

La Société de géographie de Londres a chargé M. J. Thompson d'une exploration de l'Atlas et du Maroc méridional, au point de vue géologique, botanique et zoologique. M. H. Brown qui accompagnera M. Thompson fera des levés topographiques.

Un contrat a été signé à Londres pour la construction et la pose d'un câble télégraphique sous-marin de Lisbonne aux Açores.

Une chambre de commerce espagnole a été instituée à Tanger, avec des succursales dans les principales villes de la côte marocaine.

Une mission italienne a quitté Tanger pour Fez. Elle est composée de deux officiers et d'un ingénieur, qui vont, dit-on, exploiter une sucrerie, propriété du sultan du Maroc.

EXPÉDITION DE MM. CAPELLO ET IVENS A TRAVERS L'AFRIQUE DE 1884 A 1885.

(Avec carte, p. 192.)

En annonçant (VIme année, p. 333), le succès de l'expédition portugaise confiée à la direction de MM. Capello et Ivens, nous nous réservions d'y revenir avec plus de détails, lorsque nous aurions sous les yeux l'ouvrage qu'ils se proposaient d'écrire sur leur traversée du continent. L'importance de leur voyage, comparé à ceux des explorateurs qui, dans ces dernières années, ont traversé l'Afrique, réclame un article spécial. Nous avons reçu, par la bienveillante entremise de M. le Directeur du journal *As colonias portuguezas,* les deux volumes [1] des voyageurs portugais, qui nous fournissent l'occasion d'entrer dans les détails non point de toute leur exploration, mais au moins de leur voyage à travers les parties les moins connues jusqu'ici du continent africain.

Nos lecteurs n'ont pas oublié qu'en 1879-1880 MM. Capello et Ivens avaient exploré avec succès les bassins de la Quanza et du Quango. (Voy. IIme année, p. 35-39 et la carte.) Ce furent les services qu'ils avaient rendus alors et les talents qu'ils avaient déployés, qui décidèrent le gouvernement portugais à leur confier la direction d'une nouvelle expédi-

[1] *De Angola a Contra-Costa*, Descripçào de uma viagem atravez do continento africano, por H. Capello R. Ivens. Lisboa (Imprensa nacional), 1886, 2 vol. gr.-8°, 448 et 490 p. ill. et cartes.